

AFBV : LA VISION DU MINISTRE DE L'AGRICULTURE SUR LES NOUVELLES TECHNOLOGIES DE SELECTION DES PLANTES CONSTITUE UNE AVANCEE POSITIVE POUR LES FILIERES VEGETALES

L'Association Française des Biotechnologies Végétales (AFBV), qui rassemble une centaine de chercheurs et experts des biotechnologies « vertes », se félicite de la prise de position du Ministre de l'agriculture en faveur des nouvelles technologies appliquées à la sélection des plantes dites aussi NBT. Ces nouvelles technologies permettent notamment d'accélérer la sélection végétale et de la rendre plus efficace, des conditions nécessaires pour la compétitivité de nos filières végétales.

Alors que la France et l'Europe s'engagent à réduire l'utilisation des produits phytosanitaires et à adapter leurs agricultures aux conséquences du changement climatique, elles ne peuvent pas se priver d'utiliser toutes les technologies disponibles pour l'amélioration génétique des plantes.

Pour l'AFBV, l'édition génomique, une de ces nouvelles technologies très prometteuses, est particulièrement concernée. Elle doit faire partie de la palette des technologies innovantes que le sélectionneur peut utiliser pour répondre aux besoins de l'agriculture et de la société. Mais ce potentiel d'innovations demeure bloqué par une réglementation européenne qui lui interdit de facto l'utilisation des nouvelles biotechnologies alors que tous nos concurrents sur les marchés mondiaux en disposent.

C'est pourquoi, l'initiative du Ministre de l'agriculture de demander un nouveau cadre réglementaire adapté aux progrès de la science constitue une avancée positive pour permettre la poursuite de l'innovation en matière de sélection végétale. Cette adaptation s'impose aussi pour assurer notre souveraineté semencière, premier maillon incontournable de notre souveraineté alimentaire.

Contact Presse AFBV : Gil Kressmann - 06 83 46 55 33 - gil.kressmann@wanadoo.fr